

**Association VELO** pour le développement  
du cyclisme urbain  
5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse  
Tel/Fax: **05 34 30 94 18**

Toulouse, le 7 Juillet 2008

**Délégation régionale Sud-Ouest**  
**De l'AF3V** (Ass. Française des Véloroutes  
et Voie Vertes). J. Savary délégué régional

A M. Pierre COHEN,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse

**Objet: Cancéropôle - Demande de création d'un itinéraire cyclable à  
Toulouse le long de la Garonne, continu entre le Pont-Neuf et l'Impasse de Palayre-  
la Sandrune (limite avec Portet), et relié au réseau cyclable de l'agglomération**

Monsieur le Président,

L'Association Vélo et l'AF3V ont demandé en 2006 au Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse de profiter des projets d'aménagement du Cancéropôle pour prévoir, dans cette zone, la création d'un itinéraire cyclable sécurisé, continu, le plus près possible de la Garonne, et reliant le pont du périphérique (chemin de la Loge) à la limite de Portet- sur-Garonne (impasse de Palayré et traversée de la Sandrune).

Nous avons appris, lors de l'enquête publique sur l'aménagement du Cancéropôle, en Juin 2006, que la Communauté d'agglomération du Grand Toulouse allait effectivement réaliser à l'intérieur de la zone du Cancéropôle la liaison cyclable que nous demandons.

Lors d'une rencontre avec la CAGT le 4 juillet 2008 il nous a été confirmé que cette liaison cyclable au sein du Cancéropôle était en cours de réalisation, et sera achevée fin 2009.

Aujourd'hui, nous nous adressons à vous pour vous demander de réaliser trois aménagements qui permettront que la zone du Cancéropôle soit bien reliée au réseau cyclable de l'agglomération toulousaine :

**= 1- Aménagement d'une liaison cyclable entre le Cancéropôle et le centre de Toulouse, sur la digue de la Garonne, entre la rue Saint-Odile et le Cancéropôle,** derrière le Lycée en cours de reconstruction, avec un passage sous le périphérique (liaison directe avec le Cancéropôle) et une liaison avec le rond-point de Langlade (route d'Espagne).

**= 2- Aménagement d'une liaison cyclable entre le Cancéropôle et la rive droite de la Garonne, avec la création d'une piste cyclable sur le chemin de la Loge, et d'une traversée cyclable de la Garonne,** soit au niveau du Pont de la Poudrerie (Pont d'Empalot en face du chemin de la Loge), soit au niveau de la passerelle de la Poudrerie.

./..

= 3- **Aménagement, en concertation avec la Communauté d'agglomération du Muretain, d'une liaison cyclable Toulouse-Portet**, entre l'Impasse de Palayre- la Sandrune (limite avec Portet) et la piste cyclable que nous demandons sur la commune de Portet-sur-Garonne.

Nous espérons que vous répondrez positivement à ces trois demandes, de façon à accélérer les réalisations cyclables dans cette zone en fort développement, et à permettre ainsi que les déplacements à bicyclette s'y développent dès l'ouverture des nouvelles activités.

Comme elles l'ont déjà fait une première fois le dimanche 24 septembre 2006, nos associations organisent le Dimanche 28 Septembre 2008 une balade à vélo entre Toulouse et Portet-sur-Garonne pour demander cet aménagement aux collectivités locales

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Pour l'Association Vélo  
Délégation Régionale de l'AF3V  
Le Vice-Président,

M. Julien SAVARY

Copie à :

- M. Pierre COHEN, Maire de Toulouse
- M. Philippe GOIRAND, Conseiller municipal de Toulouse
- M. Pierre IZARD, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne
- M. Thierry SUAUD, Maire de Portet-sur-Garonne
- M. André MANDEMENT, Président de la Communauté d'Agglomération du Muretain.